

## DÉCLARATION DE PERFORMANCE

### Nr. CHRISTINE/2022

1. Code d'identification unique du type de produit: <b>CHRISTINE</b>	
2. Utilisation : „Chauffage des locaux possible dans les bâtiments sans chauffage ni production d'eau chaude“	
3. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V : <b>système 3</b>	
4. Norme harmonisée: <b>EN 13240:2001 + EN 13240:2001/A2:2004 + EN 13240:2001/AC:2006 + EN 13240:2001/A2:2004/AC:2006 + EN 13240:2001/A2:2004/AC:2007</b> Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié: <b>INSTYTUT ENERGETYKI (NB 1452), 01-330 WARSZAWA, ul. Mory 8, Poland a mené une première enquête de type dans le système 3</b>	
5. Les propriétés d'usage déclarées selon la norme harmonisée: <b>EN 13240:2001 + EN 13240:2001/A2:2004 + EN 13240:2001/AC:2006 + EN 13240:2001/A2:2004/AC:2006 + EN 13240:2001/A2:2004/AC:2007</b>	
La sécurité incendie	satisfait
Puissance nominale	6 kW
Puissance calorifique de la pièce	6 kW
Production de chaleur de l'eau	non applicable
Efficacité	78,0 %
Comportement au feu	A1
Distance aux matériaux inflammables	distance minimale: arrière 10 cm, latéralement 10 cm
Distance à la vitre du foyer	avant: 80 cm
Émission des produits de combustion (13% O <sub>2</sub> )	CO 0,10 %, 1121 mg/m <sup>3</sup>
Émission de poussière (13% O <sub>2</sub> )	37 mg/m <sup>3</sup>
Débit massique des gaz d'échappement	8,5 g/s
Température des fumées	265 °C
Diamètre du conduit de fumée	150 mm
Type de construction 1	oui
Température superficielle	satisfait
Sécurité électrique	non applicable
Libération de substances dangereuses	npd
Pression de fonctionnement max.	non applicable
Résistance mécanique (installer un conduit d'évacuation)	npd
Les performances du produit ci-dessus correspondent aux performances déclarées. Le fabricant nommé ci-dessus est seul responsable de la préparation de la déclaration de performance conformément au règlement (UE) n° 305/2011. Cet insert de cheminée répond aux valeurs limites d'émission de l'ordonnance fédérale sur le contrôle des immissions niveau 2 pour les petits systèmes de combustion ainsi qu'aux exigences de l'article autrichien 15a B-VG.	

Melle, 04.10.2022

(Lieu et jour)

Au nom de fabricant

**FRAM**  
GmbH

Industriestr. 12/22  
 49324 Melle (Signature)

www.fram-gmbh.de